

Société Civile Professionnelle
Jean-Jacques DEVASSE
Bertrand TRUTTMANN
Jean-Baptiste NICOLAS
Huissier de Justice Associés
46, avenue de Fontainebleau
94270 LE KREMLIN-BICHLER

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Article 35 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006 modifié par décret n°2009-160 du 12 février 2009

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE SIX DECEMBRE DE 9H30 A 10 H 35

A LA REQUETE DE :

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), Banque régie par les articles L 511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, S.A. au capital de 611 858 064 € immatriculée au RCS de PARIS sous le n°542 016 381 - dont le siège social est situé à PARIS (75009) 6 avenue de Provence, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège, en cette qualité.

Pour qui domicile est élu :

Cabinet de la SCP LANGLAIS - CHOPIN, agissant par Maître Florence CHOPIN, Avocat au Barreau du Val de Mame, 1-5 avenue Pierre Brossolette, 94000 CRETEIL Tel. 01 42 07 29 56 - Fax : 01 48 70 88 98 - PALAIS CRETEIL PC 189, laquelle se constitue et occupera sur les présentes poursuites de saisie immobilière et ses suites, et au Cabinet de laquelle pourront être notifiés tous actes relatifs au présent commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie.

► Qu'en vertu :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Antoine POURQUIÉ, Notaire Associé à LEVALLOIS-PERRET (92), en date du 15 juin 2016, contenant vente au profit de Monsieur ***** et prêt à ce dernier par le CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) d'un montant de 242.000,00 euros (PRÊT CIC IMMO MODULABLE), avec intérêts au taux de 2,6 %, au taux effectif global annuel de 2,92 % remboursable au moyen de 281 mensualités, garanti par une inscription d'hypothèque conventionnelle publiée au Service de la Publicité Foncière de CRÉTEIL SPF N°2 le 4 juillet 2016 sous les références 9404P02 Volume 2016 V N° 2786.

D'une lettre de mise en demeure adressée en recommandé avec accusé de réception en date du 16 novembre 2020 par le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) à Monsieur *****

D'un courrier adressé par le CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) en recommandé avec accusé de réception, en date du 22 décembre 2020 à Monsieur *****, notifiant la résiliation dudit prêt, et l'exigibilité immédiate de sa créance.

La requérante est créancière de :

Monsieur *****

Suite à la signification du Commandement Immobilier, en date du 18 novembre 2021, et en application des articles 15-10, 35 et 36 du décret du 27 juillet 2006, la requérante entend faire dresser ce jour un descriptif du bien immobilier sis 53-55 rue Hélène MULLER à Thiais (Val de Marne)

Que le présent constat est dressé en vue d'une procédure de vente à venir.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Bertrand TRUTTMANN, Membre de la Société Civile Professionnelle DEVAUD TRUTTMANN et NICOLAS, Huissiers de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL, demeurant au KREMLIN BICETRE (94270) 46, avenue de Fontainebleau, soussigné,

Me suis transporté ce jour sur place dans un ensemble immobilier cadastré section AG numéro 235, lieudit « 53 rue Hélène MULLER » et section AG numéro 243 lieudit « 49 rue Hélène MULLER » à Thiais. (Val de Marne) à 9h30 accompagné du géomètre.

Où je procède aux constatations suivantes :

DESIGNATION

DESIGNATION GENERALE DE L'IMMEUBLE :

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier sis sur la commune de THIAIS (94320) 53 et 55 rue Hélène Muller, cadastré :

- section AG numéro 235, lieudit « 53 rue Hélène Muller » pour 38a 84ca
- section AG numéro 243, lieudit « 49 rue Hélène Muller » pour 02a 22ca

LOT NUMÉRO CENT VINGT ET UN (12112)

Au 2^e étage du bâtiment B, un APPARTEMENT B201 de trois pièces principales comprenant: entrée avec placard, séjour/ cuisine, deux chambres dont une avec placard, salle de bains, WC, BALCON.

Et les 59/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT NUMÉRO TROIS CENT SOIXANTE HUIT (368):

**Au deuxième sous-sol, unEMPLACEMENT DE PARKING portant le numéro 903.
Et les 4/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.**

DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE :

- Au 2 cours Saint Marthe à Thiais 94 à cette adresse s'élève un immeuble de 6 étages sur rez de chaussée.
- Syndic : cabinet J TOURMEL, 24 av de la République, 94600 CHOISY LE ROI

OCCUPATION DES LIEUX :

- Les lieux sont occupés par Monsieur *****et madame ******, en vertu d'un bail en date du 1 juillet 2017 commençant à courir le 6 juillet 2017 pour trois ans. Le loyer mensuel est de 750 euros hors charges.

AMENAGEMENT DE L'IMMEUBLE :

- Chauffage : central collectif par géothermie
- Parking en sous-sol

L'appartement se compose de :

Deuxième étage porte B 201

Entrée, deux chambres, séjour/salle à manger /coin cuisine, salle de bains, WC.



Le sol est recouvert d'un parquet en bon état,
Les murs sont recouverts de peinture en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cet espace est équipé :

- D'un point lumineux plafonnier,
- D'un placard mural deux portes coulissantes,
- D'une armoire électrique : compteur, disjoncteur, tableau de fusibles.

SALLE DE BAINS

Porte gauche

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état,
Les murs sont recouverts de peinture en bon état,
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cette pièce est équipée :

- D'une vasque alimentée par un robinet, reposant sur meuble,
- D'une baignoire avec système douche,
- De deux points lumineux latéraux et plafonnier,
- D'un radiateur sèche serviettes,
- D'une installation pour machine à laver
- D'une bouche d'aération haute.

PIÈCE (CHAMBRE)

Porte face gauche :

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état,
Les murs sont recouverts de peinture en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cet espace est équipé :

- D'une fenêtre bois double vitrage avec volet roulant, et bouche d'aération.
- D'un point lumineux plafonnier,
- D'un radiateur de chauffage central,

PIÈCE (CHAMBRE)

Porte face droite :

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état,
Les murs sont recouverts de peinture en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cet espace est équipé :

- D'une fenêtre bois double vitrage avec volet roulant, et bouche d'aération.
- D'un point lumineux plafonnier,
- D'un radiateur de chauffage central,
- D'un placard deux portes.



Première porte droite

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état,
Les murs sont recouverts de peinture en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cette pièce est équipée :

- D'une cuvette WC avec chasse d'eau dosseret avec siège et couvercle,
- D'un point lumineux plafonnier.
- D'une bouche d'aération haute

PIÈCE (SÉJOUR AVEC COIN CUISINE)

Deuxième porte droite

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état,
Les murs sont recouverts de peinture en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cet espace est équipé :

- D'une fenêtre bois double vitrage donnant sur balcon, avec volet roulant, et bouche d'aération.
- D'une fenêtre double, bois, double vitrage donnant sur balcon, avec volet roulant, et bouche d'aération.
- D'un radiateur de chauffage,
- D'un point lumineux plafonnier.

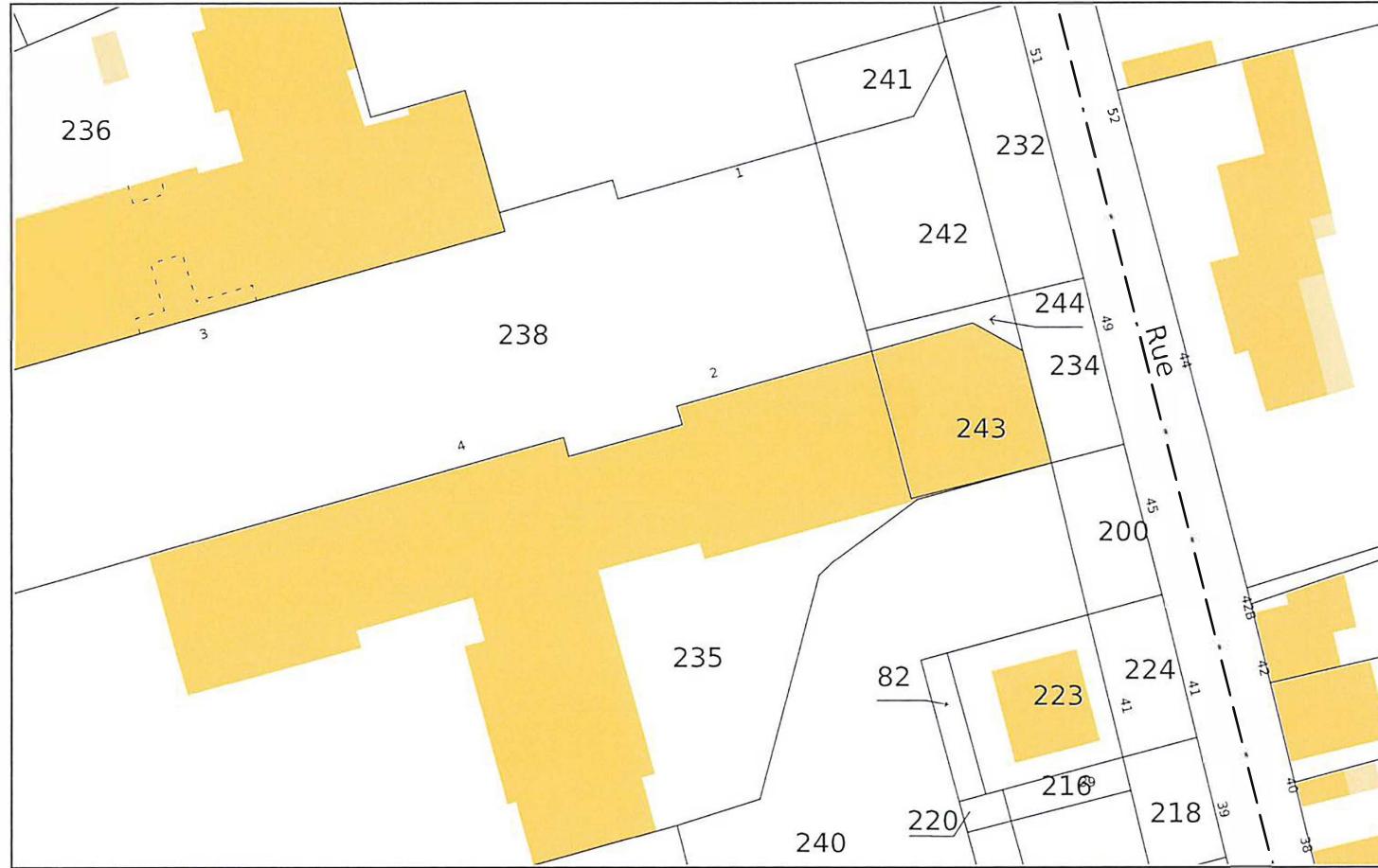
ESPACE COIN CUISINE SUR LA DROITE

Ouverte sur le séjour/salle à manger

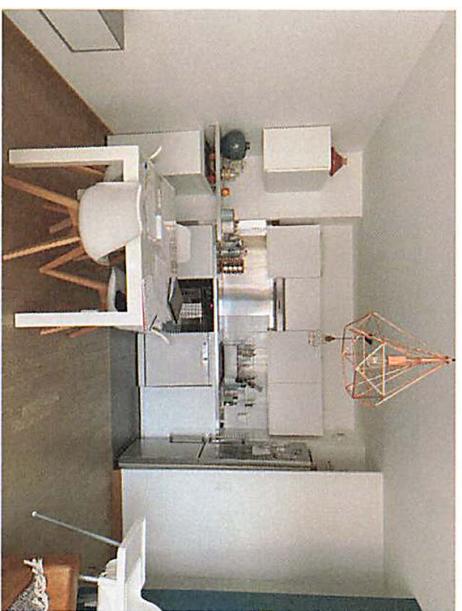
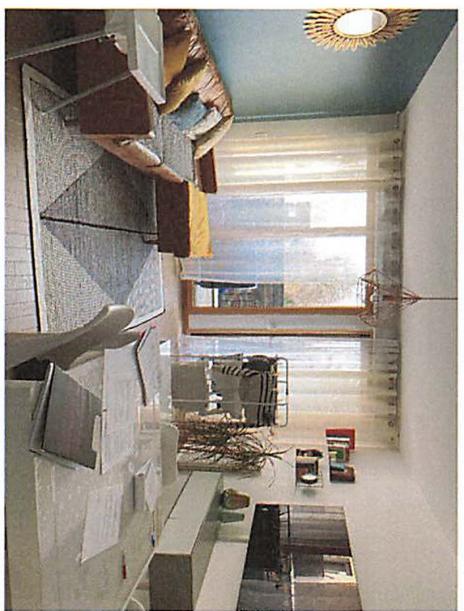
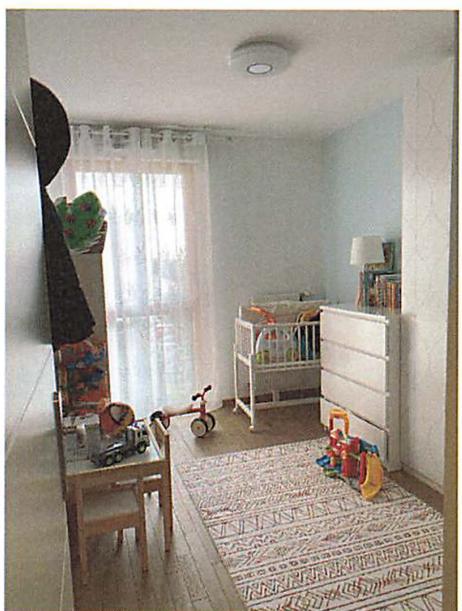
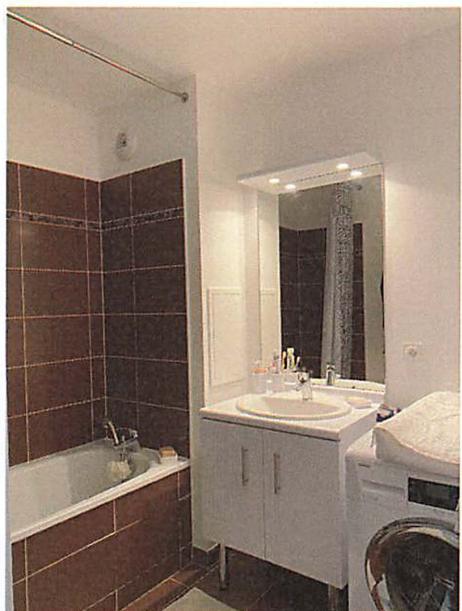
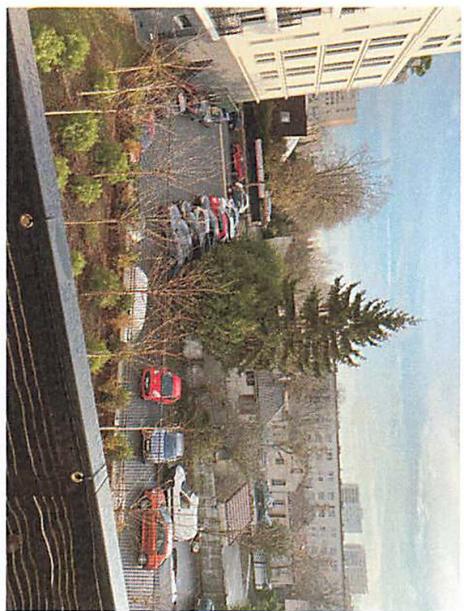
Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état,
Les murs sont recouverts de peinture en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cet espace est équipé :

- D'un point lumineux plafonnier,
- D'un plan de travail le long du mur droit reposant sur des placards et éléments d'électroménager. Avec un évier inox et une plaque de cuisson encastrés. Une protection murale carrelage.
- D'une installation pour machine à laver
- D'une bouche d'aération haute.







Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Acte compris dans l'état déposé au bureau de l'enregistrement de Villejuif pour le mois en cours de la date du présent acte.